

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° 2023-09-04

| | |
|--|----------------|
| Date de convocation : 4 septembre 2023 | VOTES |
| Nombre de membres en exercice : 7 | Pour : 6 |
| Nombre de membres présents : 6 | Contre : 0 |
| Nombre de suffrages exprimés : 6 | Abstention : 0 |

Le onze septembre 2023, Le Conseil Municipal de SANSAN, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de : M. SONILHAC Jacques, Maire.

Présents : Nathalie ADREY, Stéphanie CLEMENTE, Nicolas DUROU, Jean-Marc FLOURETTE, Thierry GARROS, Jacques SONILHAC

Procurations : néant

Absents : néant

Excusés : Hélène BARBOT

Secrétaire de séance élue : Nathalie ADREY

Objet : Demande de subvention auprès de la communauté de communes Val de Gers pour le logement communal Route du Pont

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'opportunité de faire une demande de subvention auprès de la communauté de communes Val de Gers concernant les travaux réalisés dans le logement communal situé Route du Pont.

Les travaux se décomposent comme suit pour un total de 10 892.61 € HT soit 11 869.35 € TTC :

- L'installation de nouveaux volets à énergie solaire s'élève à 4 845.61 € HT, soit 5 112.75 € TTC
- Les travaux de réfection des peintures s'élèvent à 4 998 € HT, soit 5 497.80 € TTC
- Les travaux de remise aux normes de l'électricité s'élèvent quant à eux à 1 049 € HT, soit 1 258.80 € TTC

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, mandate Monsieur le Maire pour faire une demande de subvention auprès de la communauté de communes Val de Gers.

COURRIER ARRIVEE LE

21 SEP. 2023

Sous-Préfecture de MIRANDE

Ainsi délibéré les : jour, mois et an susdit.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Jacques SONILHAC

Transmis à la Sous-Préfecture
Et certifié exécutoire le 18 septembre 2023

